

18 novembre 2022

CDMSI BU(2022)02

## **Rapport de la 23ème réunion (2022)**

Réunion tenue par videoconference

### **1. Ouverture de la réunion**

Le président du CDMSI, M. Taavo Lumiste, a ouvert la réunion. Deux membres du Bureau sont excusés, la répartition par sexe étant de deux femmes (30%) et trois hommes (70%).

### **2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

Les membres du Bureau ont adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1) et ont convenu de changements mineurs dans l'ordre des travaux.

### **3. La liberté d'expression en période de conflit et d'agression**

Le secrétariat a informé le Bureau des mesures de soutien prises par le Conseil de l'Europe en ce qui concerne l'attaque de la Russie contre l'Ukraine (en plus de mesures de coopération et d'assistance plus ciblées) : une [page web](#) sur la liberté d'expression en temps de conflit, un [webinaire](#) consacré au témoignage d'une journaliste à Marioupol, une [conférence](#) régionale à Tbilissi sur « les médias en temps de guerre », un [prochain webinaire](#) le 25 novembre sur les preuves électroniques des crimes de guerre, et des activités à venir pour soutenir les journalistes russes en exil. Le secrétariat a en outre rappelé que la Fédération de Russie a cessé d'être partie à la Convention européenne des droits de l'homme le 16 septembre 2022 et a fait référence aux travaux du Commissaire concernant la guerre en cours. Il s'agit notamment de commentaires sur la [nécessité de renforcer la sécurité des journalistes couvrant le conflit](#), sur le [soutien à la société civile et aux défenseurs des droits de l'homme russes et biélorusses](#), et d'interventions principales lors du [séminaire du Parlement européen sur la sauvegarde de la liberté des médias en Europe](#) et lors de la [conférence européenne anti-SLAPP](#).

### **4. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI.**

Le Bureau a été informé des dernières mises à jour et de l'avancement des projets de rapports concernant les questionnaires diffusés sur les mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias](#) et les mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2018\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet](#). Après discussion, le Bureau a chargé le Secrétariat de prolonger le délai de collecte des réponses aux deux questionnaires jusqu'au 25 novembre.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la recommandation [CM/Rec\(2022\)16 sur la lutte contre le discours de haine](#), le Bureau a discuté de l'examen de l'état de mise en œuvre de la recommandation, prévu dans les deux ans et a pris note du souhait du comité partenaire CDADI de diffuser déjà un bref questionnaire avec trois questions relatives au discours de haine en temps de guerre. Le Bureau a préconisé que le questionnaire proposé soit envoyé en tant que demande conjointe des deux comités directeurs partenaires, afin d'éviter les doublons et de faciliter la coordination des autorités compétentes au niveau national.

#### **5. Avancement des travaux relatifs à la [Convention européenne sur la télévision transfrontière \(CETT\)](#) - rapport sur les premières mesures prises par le groupe de réflexion sur la CETT**

Le secrétariat a informé le Bureau de l'état d'avancement des travaux du groupe de réflexion créé pour examiner la situation de la [Convention européenne sur la télévision transfrontière \(CETT\)](#) - rapport sur les premières mesures prises par le groupe de réflexion sur la CETT. Après une discussion sur les prochaines étapes dans ce travail, le Bureau a chargé le secrétariat de diffuser un document résumant les discussions précédentes et les résultats des travaux du groupe de réflexion. Ce document servira de support aux échanges entre les membres du CDMSI lors de la 23<sup>ème</sup> réunion plénière en décembre et aux éventuelles propositions de travaux futurs sur la CETT.

#### **6. Travaux normatifs en cours** - avancement des travaux des comités d'experts du CDMSI

Le secrétariat a rendu compte au Bureau des deuxièmes réunions des trois comités d'experts et de leurs livrables respectifs, tous à l'ordre du jour de la réunion plénière de décembre. Il a été convenu que l'objectif de la discussion de décembre est de présenter aux membres du CDMSI les projets, de tenir un premier échange sur les lignes générales des futurs livrables, telles que proposées par les comités d'experts et, le cas échéant, de faire des commentaires et des suggestions pour le travail futur sur les projets.

- La deuxième réunion du [Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias \(MSI-RES\)](#) s'est tenue les 29 et 30 septembre. Les experts ont discuté de l'avancement de leur *projet de lignes directrices sur l'utilisation des outils numériques, y compris l'intelligence artificielle (IA) pour le journalisme et la collecte de bonnes pratiques pour le financement durable des médias*. Le Secrétariat a également fait le point sur le questionnaire relatif aux législations et pratiques nationales en matière de financement des médias et a souligné la nécessité de formuler des suggestions concrètes concernant le projet de lignes directrices sur l'intelligence artificielle, notamment des recommandations supplémentaires à l'intention des États membres.
- Le [Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne \(MSI-INF\)](#) a tenu sa deuxième réunion les 5 et 6 octobre. Les experts ont discuté de l'avancement du *projet de note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation en ligne par le biais de solutions de vérification des faits et de conception de plateformes dans le respect des droits de l'homme*.
- Le [Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique \(MSI-SLP\)](#) a tenu sa deuxième réunion les 18 et 19 octobre pour discuter et faire avancer le *projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)*.

Les rapporteurs ont été chargés de réviser les projets de livrables à la lumière des discussions tenues. Les versions révisées seront discutées par les trois comités d'

experts lors de leurs troisièmes réunions au printemps 2023, en tenant également compte du retour d'information reçu du CDMSI.

## **7. Préparatifs de la future campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des journalistes**

Le Secrétariat a informé les membres du Bureau des objectifs et des cibles de la future campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des journalistes pour la période 2022-2027.

Les membres ont également été informés de la tenue de la quatrième réunion de la Taskforce du secrétariat sur la liberté d'expression et les médias en octobre, dirigée par M. Christos Giakoumopoulos, Directeur général des droits de l'homme et de l'Etat de droit et coordinateur de la Taskforce, et au cours de laquelle le concept de la campagne a été présenté et discuté avec les secteurs concernés du Conseil de l'Europe, en soulignant l'importance de l'implication et de la coordination avec tous les secteurs de la maison.

## **8. Élections**

Le secrétariat a informé les membres de l'existence d'un siège vacant au sein du comité MSI-INF, à pourvoir par des élections du CDMSI.

Le Bureau a également discuté des élections à venir pour les organes directeurs du CDMSI (un siège au Bureau pour une durée d'un an et les positions de président(e) et de vice-président(e)), qui seront à l'ordre du jour de la prochaine 22<sup>ème</sup> réunion plénière du CDMSI. Le Bureau a chargé le secrétariat de faire circuler parmi les membres du CDMSI un rappel de l'appel à candidatures pour le MSI-INF et des informations sur les règles et procédures pour les élections basées sur la [Résolution CM/Res\(2021\)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail](#).

## **9. Gouvernance numérique**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les points suivants :

- La participation du Conseil de l'Europe à l'organisation du [Forum sur la gouvernance de l'Internet \(IGF 2022\)](#) qui se tiendra à Addis Abeba, en Ethiopie, du 28 novembre au 2 décembre 2022. Le Bureau a chargé le secrétariat de diffuser le dépliant IGF informant de cette participation aux membres du CDMSI et de donner un aperçu des travaux du IGF 2022 lors de la réunion plénière.
- Les dernières mises à jour concernant le [partenariat numérique du Conseil de l'Europe](#), en particulier l'ajout de deux entreprises au partenariat (la Chambre de commerce internationale et le groupe LEGO). Le Bureau a également discuté de l'échange à venir avec META lors de la plénière, où META présentera un document de discussion sur leurs politiques concernant la protection des données, la vie privée, la liberté d'expression et la sécurité en ligne, et a échangé sur d'autres formats possibles de discussion entre META et le CDMSI pour l'avenir.
- M. Thomas Schneider (Suisse), président du [CAI - Comité sur l'intelligence artificielle](#), a fourni des informations sur les derniers développements des travaux du CAI, chargé d'élaborer un instrument juridiquement contraignant essentiel pour garantir que les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit sont sauvegardés de manière appropriée dans le contexte du développement et de l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle. Le CAI a tenu sa [deuxième réunion plénière](#) du 21 au 23 septembre 2022 où il a procédé à la première lecture du "projet zero" de

convention préparé par le Président avec l'aide du secrétariat. Ces négociations doivent se poursuivre au début du mois de janvier 2023 et devraient se terminer en septembre 2023.

## **10. Protection des données**

Le Bureau a pris note des informations fournies par Mme Isabelle Servoz-Gallucci, Chef de l'Unité Protection des données - Secrétaire du [Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel \(T-PD\)](#) . La [Convention 108](#) est une Convention ouverte réunissant 55 parties, à laquelle la Fédération de Russie reste partie. La [Convention modernisée pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel \(Protocole d'amendement STCE n°223\)](#), également connue sous le nom de Convention 108+) a atteint 23 ratifications (38 au total sont nécessaires pour entrer en vigueur); Mme Servoz a souligné la nécessité de sensibiliser non seulement les États membres mais aussi le secteur privé à la Convention 108+.

## **11. Informations sur les derniers développements des travaux du Conseil de l'Europe et d'autres institutions partenaires présentant un intérêt pour le CDMSI** (planification de la prochaine réunion plénière du CDMSI).

Le Bureau s'est félicité de l'échange de vues lors de la prochaine réunion plénière du CDMSI avec la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Mme Dunja Mijatović [Commissaire aux droits de l'homme](#) et avec la nouvelle CT-INF, Mme Aloisia Wörgetter, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.

Le Bureau a également pris note de la publication d'un récent rapport du [Congrès des pouvoirs locaux et régionaux](#) sur les [discours de haine et les fake news](#) et leur impact sur les conditions de travail des élus et s'est félicité du futur échange avec le vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux lors de la plénière du CDMSI en décembre, pour discuter de futur rapport du Congrès sur les médias locaux et régionaux.

Le Bureau s'est également félicité de l'échange prévu avec un représentant de la Commission européenne sur les processus législatifs en cours sur les questions relatives à la liberté d'expression et aux médias, en particulier la future législation européenne sur la liberté des médias, et a souligné l'importance de la coordination et des synergies.

## **12. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI**

Le Bureau a pris note de la tenue et du déroulement d'événements pertinents pour le CDMSI, en particulier :

- la prochaine conférence sur [les médias de service public pour la démocratie](#) à Vilnius, le 22 novembre 2022, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et l'UER (EBU) et accueillie par le Parlement lituanien;
- La récente [conférence européenne anti-SLAPP](#) qui s'est tenue à Strasbourg le 20 octobre 2022, organisée conjointement par le Centre européen pour la liberté de la presse et des médias (ECPMF) et la Coalition contre les SLAPP en Europe (CASE), sous le patronage du Parlement européen et avec le soutien du Conseil de l'Europe.

## **13. Autres affaires**

La date et le lieu de la 24<sup>ème</sup> réunion du Bureau seront déterminés ultérieurement.

## Annexe 1

**Bureau du Comité directeur  
sur les médias et la société de  
l'information  
- CDMSI-BU**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

23<sup>ème</sup> réunion  
Jeudi 3 novembre 2022  
(9h30 - 12h30 ; 14h00 - 17h00)

*Réunion tenue par vidéoconférence*

26 octobre 2022

CDMSI-BU(2022)OJ2rev

### **Ordre du jour**

**3 novembre 2022**

Session du matin 9:30 - 12:30

#### **1. Ouverture de la réunion**

M. Taavo Lumiste, Président du CDMSI

#### **2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

*Projet d'ordre du jour*

#### **3. La liberté d'expression en période de conflit et d'agression**

- Information et échange de vues (mise à jour par les membres et le Secrétariat sur les mesures de coopération et de soutien)

#### **4. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI.**

Informations fournies par le Secrétariat et discussion

- Mise à jour des questionnaires distribués sur
  - les mesures prises pour mettre en œuvre la [recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et des autres acteurs des médias.](#)
  - les mesures prises pour mettre en œuvre la [recommandation CM/Rec\(2018\)2 du Comité des ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet.](#)

- Suivi de la mise en œuvre du document [CM/Rec\(2022\)16 sur la lutte contre les discours de haine](#)

**5. Avancement des travaux relatifs à la [Convention européenne sur la télévision transfrontière \(CETT\)](#) - rapport sur les premières mesures prises par le groupe de réflexion sur la CETT**

Informations fournies par le Secrétariat

Discussion concernant les étapes suivantes

10:45 - 11:00 Pause café

**6. Activités normatives en cours** - avancement des travaux des comités d'experts du CDMSI

**6.1 [Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias \(MSI-RES\)](#)**

Informations fournies par le Secrétariat

- *Rapport de la 2<sup>nd</sup> réunion de la MSI-RES (29-30 septembre 2022)*
- *Projet lignes directrices sur l'utilisation d'outils numériques y compris l'intelligence artificielle pour le journalisme/par les journalistes (étude d'impact et orientations)*
- *Recueil de bonnes pratiques pour un financement durable des médias- mise à jour du questionnaire sur les législations et pratiques nationales en la matière*

**6.2 [Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne \(MSI-INF\)](#)**

Informations fournies par le Secrétariat

- *Rapport de la 2<sup>nd</sup> réunion du MSI-INF (5-6 octobre 2022)*
- *Projet de note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation et de la désinformation en ligne par le biais de la vérification des faits et la conception de plateformes, d'une manière conforme aux droits de l'homme.*

**6.3 [Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique \(MSI-SLP\)](#)**

Informations fournies par le Secrétariat

- *Rapport de la 2<sup>nd</sup> réunion du MSI-SLP (18-19 octobre 2022)*
- *Projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP)*

## **7. Préparation de la future campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des journalistes**

Informations fournies par le Secrétariat

Discussion

Session de l'après-midi 14:00 - 17:00

## **8. Élections**

Pour information et **discussion**

**8.1** Election pour remplacer un membre du MSI-INF

**8.2** Prochaines élections des organes dirigeants du CDMSI

[Résolution CM/Res\(2021\)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail](#)

## **9. Gouvernance numérique**

Informations fournies par le Secrétariat

**9.1** Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI) - Information sur les derniers développements dans les travaux du CAI - par Thomas Schneider, Président du CAI, et le secrétariat [CAI - Comité sur l'intelligence artificielle](#)

**9.2** Participation du Conseil de l'Europe au [Forum sur la gouvernance de l'Internet IGF 2022](#) (28 novembre - 2 décembre 2022, Addis Abeba, Ethiopie)

**9.3** Démarches entreprises dans le cadre du [partenariat numérique](#)

## **10. Protection des données**

Informations fournies sur les derniers développements par le secrétariat du T-PD

## **11. Informations sur les derniers développements des travaux du Conseil de l'Europe et d'autres institutions partenaires présentant un intérêt pour le CDMSI** (planification de la prochaine réunion plénière du CDMSI).

### **11.1 Travaux pertinents du Conseil de l'Europe**

*Informations fournies par le Secrétariat*

- Échange informel du Comité des ministres sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes, 28 septembre 2022



- Échange informel du GR-H avec des représentants de la société civile sur le thème « Lutter contre la désinformation et la propagande dans le cadre des droits de l'homme », 6 octobre 2022.

*Informations des institutions et organes du Conseil de l'Europe (échanges prévus)*

- Echange avec la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Mme Dunja Mijatović [Commissaire aux droits de l'homme](#)
- Echange avec le nouveau TC-INF, Mme Aloisia Wörgetter, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe (à confirmer)
- Echange avec le Secrétariat de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (à confirmer) [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)
- Échange avec un représentant du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (à confirmer) [Congrès des pouvoirs locaux et régionaux](#)

### **11.2 Travaux pertinents des partenaires externes**

**Union européenne** - la future [Législation européenne sur la liberté des médias](#) et le paquet SLAPPs [La proposition de directive de la Commission La recommandation de la Commission](#)

- échange un représentant de la Commission européenne (à confirmer)

**META** - Suivi de l'échange organisé par le CDMSI en juin 2022

- échange sur la politique de Meta concernant les droits des utilisateurs (à confirmer)

## **12. Développements récents par pays** dans le domaine de la liberté d'expression - *tour de table*

## **13. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI**

Informations fournies par les membres du Bureau

Informations fournies par le Secrétariat, en particulier :

- [Les médias de service public pour la démocratie](#), Vilnius, conférence conjointe du Conseil de l'Europe et de l'UER accueillie par le Parlement de Lituanie, Vilnius, 22 novembre 2022
- [Conférence européenne Anti-SLAPP](#), Strasbourg, 20 octobre 2022

## **14. Autres affaires**

- Date et lieu de la prochaine réunion

## **Annexe 2**

### **Liste des participants 23ème réunion du Bureau du CDMSI 3 novembre 2022, en ligne**

Membres du Bureau

M. Taavo Lumiste, Estonie (Président)

Représentant permanent adjoint

Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe

Mme Inge Welbergen, Pays-Bas (Vice-présidente)

Juriste - Médias

Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences

Direction générale de la culture et des médias - Médias et industries créatives

M. Emir Powlakic, Bosnie-Herzégovine

Chef des services audiovisuels et médias

Agence de régulation des communications

M. Marius Jitea, Roumanie (excusé)

Gestionnaire public

Secrétariat général du gouvernement de la Roumanie

Mme Maja Zaric, Serbie

Chef de l'unité "Coopération internationale

Ministère de la culture et des médias

M. Skender Adem, Slovénie (excusé)

Sous-secrétaire

Ministère de la culture de la République de Slovénie

M. Thomas Schneider, Ambassadeur, Suisse

Directeur des affaires internationales

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de la communication OFCOM

Secrétariat

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Secrétaire du Comité directeur des médias et de la société de l'information (CDMSI) - Chef de la division Médias et Internet, Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit

Mme Urška Umek, Secrétaire de la Commission MSI-RES - Chef de l'Unité Médias, Division Médias et Internet, Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de Droit

Mme Giulia Lucchese, Secrétaire du Comité MSI-SLP - Administrateur, Division Médias et Internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Isabelle Servoz-Gallucci, Secrétaire du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) - Chef de l'Unité Protection des données, Département Société de l'information, Direction générale Droits de l'homme et Etat de droit

Mme Emma Gruden, Assistante, Division Médias et Internet, Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Irina Todorova-Tomova, Assistante, Division Médias et Internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Joanna Szelezniak, Assistante, Division Médias et Internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Marie Gasser, Stagiaire, Division Médias et Internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit